



HAL
open science

Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ?

Maria Halamska

► **To cite this version:**

Maria Halamska. Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ? : Cahiers du CEFRES N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires. Cahiers du CEFRES, 1997, Anciens et nouveaux propriétaires, 11f., pp.12. halshs-01165585

HAL Id: halshs-01165585

<https://shs.hal.science/halshs-01165585>

Submitted on 19 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires

Anne Olivier (Ed.)

Maria HALAMSKA

Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ?

Référence électronique / electronic reference :

Maria Hlamaska, « Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ? », Cahiers du CEFRES. N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires (ed. Anne Olivier).

Mis en ligne en janvier 2012 / published on : january 2012

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c11f/halamska_1997_privatisation_pologne.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



Le processus de la privatisation en Pologne : conflit ou consensus ?

Maria Halamska

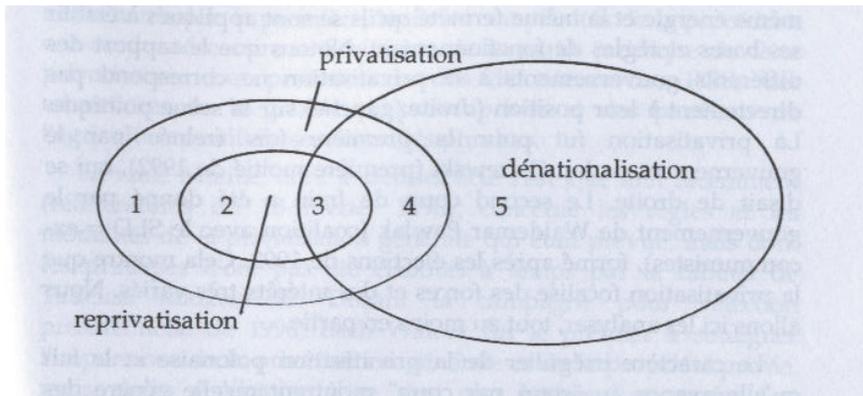
1. INTRODUCTION : AUTOUR DE LA DEFINITION DU PROCESSUS

Dans tous les pays post-communistes, où s'effectue, d'ailleurs selon des rythmes et des méthodes différents, le passage d'une économie centralisée à une économie de marché, on utilise pour décrire ce processus des notions comme : *privatisation*, *reprivatisation*, *dénationalisation* et *désétatisation*. L'origine de ce désordre est le fait que les auteurs d'Europe de l'Ouest utilisent ces mots l'un pour l'autre, ce qui se justifie dans leur cas par la nature différente du processus étudié. Une définition générale nous apprend qu'*une privatisation est un acte de limitation de l'importance de l'État dans la société et d'augmentation de la part de l'activité et de la propriété privées* [Brozi, 1993, 17]¹. Elle peut être réalisée par la cession de la propriété publique par l'État et par un développement autonome du secteur privé. Dans les pays occidentaux, seul ce premier type (moins général) existe. Dans ce sens la privatisation peut être identique à la *reprivatisation*, c'est-à-dire au *transfert des droits de propriété des entreprises antérieurement nationalisées à des particuliers*, ce qui est proche de la *dénationalisation* (cession du capital de l'État à des entrepreneurs privés, vente des entreprises nationalisées aux particuliers).

Ces définitions ne sont pas entièrement valables pour les processus qu'on observe actuellement dans les pays post-communistes, du fait de l'existence d'une propriété d'État qui n'a jamais été une propriété privée. Les notions de privatisation, reprivatisation et dénationalisation ne sont donc pas interchangeables et doivent être clairement définies. Il est utile aussi d'introduire encore une notion souvent utilisée, à savoir celle de *désétatisation*. Si on la définit suffisamment largement, elle englobe toutes les manifestations de diminution du rôle de l'État dans la vie économique et sociale, à savoir la diminution ou la liquidation de la propriété de l'État, la limitation de son rôle dans l'économie, y compris dans le fonctionnement des entreprises. Il est important de noter que la notion de désétatisation ne peut être limitée à la diminution du rôle de l'État dans la structure de la propriété; il faut considérer aussi l'atténuation de son influence réelle sur le fonctionnement des entreprises. Il faut ensuite remarquer que la désétatisation est une condition nécessaire des transformations de la structure de la propriété dans les sociétés post-communistes; mais elle n'est pas synonyme de privatisation, reprivatisation et dénationalisation. Je propose que dans cette analyse la notion de *privatisation* soit utilisée au *sens strict*, à savoir celui du *processus de transfert des droits de propriété des éléments du capital de l'État vers les particuliers ou les sociétés, entièrement ou en partie, ainsi que pour l'influence de ces derniers sur le fonctionnement des entreprises de l'État*.² Une telle définition englobe non seulement la vente de la propriété de l'État, mais aussi d'autres formes de privatisation, comme la cession gratuite ou pour une somme symbolique, le leasing, le bail ou encore l'administration par des managers privés, etc. La notion de *reprivatisation* sera utilisée pour désigner le *processus de restitution des titres de propriété aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers*, aussi bien dans le cas où cette propriété fut nationalisée que dans celui où elle fut collectivisée (c'est-à-dire utilisée par des coopératives). La *dénationalisation* signifiera l'inverse de la *nationalisation*, c'est-à-dire le *passage d'une propriété de l'État à une propriété autre* (aussi bien de particuliers que de sociétés). Ces notions ne se recouvrent que partiellement, ce que montre très bien le schéma élaboré par Ewa Brozi.

¹ Les définitions utilisées ici sont fondées principalement sur le premier chapitre des *Voies et barrières de la privatisation des entreprises d'Etat* [Drogi i bariery prywatyzacji przedsiębiorstw państwowych] d'Ewa Brozi. On peut y trouver les références aux travaux américains, français et allemands les plus récents sur le sujet.

² Nous avons essayé d'élargir les définitions d'entreprises d'Etat données par Ewa Brozi à l'ensemble du processus.



Le champ désigné par le numéro 1 signifie la privatisation des biens qui n'ont jamais été propriété privée et qui à l'origine étaient des biens étatiques ; 2 - reprivatisation des biens qui n'ont pas été formellement nationalisés, mais cédés aux coopératives ; 3 - reprivatisation au sens strict, y compris le retour des biens nationalisés appartenant autrefois aux coopératives ; 4 - privatisation des biens privés nationalisés ou appartenant aux coopératives ; 5 - dénationalisation par transformation en coopérative. Les liens logiques entre ces notions montrent la complexité du processus de transformation de l'économie ; de plus, on n'a pas mentionné ce qu'on appelle *la privatisation spontanée*. Par la suite, nous nous occuperons des situations décrites par les champs 1 à 4 du schéma ci-dessus.

2. LA PRIVATISATION EN POLOGNE : UNE COURTE HISTOIRE MARQUÉE PAR DES CONFLITS ; SES EFFETS

Les changements qui ont lieu en Pologne et dans toute l'Europe centrale depuis 1989 ont une dimension idéologique, politique et économique. Après cinq ans, on peut estimer que les changements économiques, malgré un début radical (plan Balcerowicz) et le retour de la croissance depuis trois ans, sont *relativement peu* avancés. On peut en citer pour preuve le rythme variable du processus de la privatisation de l'économie polonaise. Bien que tous les gouvernements polonais depuis le changement de 1989 aient été partisans de l'économie de marché, ce n'est pas avec la même énergie et la même fermeté qu'ils se sont appliqués à établir ses bases et règles de fonctionnement. Notons que le rapport des différents gouvernements à la privatisation ne correspond pas directement à leur position (droite/gauche) sur la scène politique. La privatisation fut pour la première fois freinée par le gouvernement de Jan Olszewski (première moitié de 1992), qui se disait de droite. Le second coup de frein a été donné par le gouvernement de Waldemar Pawlak (coalition avec le SLD = ex-communistes), formé après les élections de 1993. Cela montre que la privatisation focalise des forces et des intérêts très variés. Nous allons ici les analyser, tout au moins en partie.

Le caractère irrégulier de la privatisation polonaise et le fait qu'elle avance au "coup par coup" montrent qu'elle génère des conflits. Cela peut être illustré par exemple par l'histoire de la législation sur la privatisation et de sa réalisation pratique. Les lois polonaises sur la privatisation ne sont guère nombreuses ; les dispositions de base sont contenues dans la loi du 13 juillet 1990 sur la privatisation des entreprises d'Etat, dans celle du 19 octobre 1990 sur l'aménagement des biens fonciers de l'Etat et dans celle du 30 avril 1993 sur les Fonds nationaux d'investissements et leur privatisation. La première loi a été votée assez rapidement (mais six mois après les lois sur la réforme économique, tout de même) ; elle précise les règles de la privatisation indirecte des entreprises d'Etat (par leur transformation en sociétés anonymes dont l'unique actionnaire est l'Etat, puis par la vente des actions) et directe (par liquidation-vente, transformation en parts de société privée ou par transfert d'utilisation gratuit). Elle vient au moment où il existe encore dans la société polonaise, malgré les difficultés causées par la réalisation du plan Balcerowicz, un consensus sur les valeurs fondamentales de la société civique et de la démocratie [Krzeminski, 1995, 91], ce qui se manifeste par un soutien à la privatisation. Soutien qui disparaîtra en partie ultérieurement du fait de la façon dont se déroule la privatisation dans les entreprises (conflits et divisions concrètes), des "pathologies" apparues dans les

modalités de la privatisation et de ses conséquences sociales graves (chômage). La deuxième loi sur la privatisation de l'agriculture, votée en période pré-électorale, fut accueillie assez sereinement. En fait, cette loi est un supplément à la première, car la privatisation des entreprises agricoles d'Etat (PGR) pouvait s'effectuer selon la première, mais les complexités de la procédure ont rendu nécessaire une révision de la partie juridique de cette privatisation. Les protestations des défenseurs des PGR, des adversaires de la grande propriété privée et des partisans de l'agriculture familiale seront traités plus bas.

La vraie bataille, dont le dernier acte s'est joué tout récemment (référendums du 18 février 1996), concerne les règles et les modalités de la privatisation générale qui était prévue, mais dont les principes n'ont pas été élaborés à temps par le cabinet de Tadeusz Mazowiecki. Durant la campagne pour l'élection présidentielle de 1990, Lech Walesa fut le premier à souligner l'importance de la privatisation générale et de la propriété privée, mais, après sa victoire, il ne s'est plus intéressé au projet. Les travaux de législation continuèrent, mais ils furent singulièrement ralentis. Ce ne sont pas tellement les adversaires farouches de la privatisation générale qui y firent obstruction, mais les forces politiques alors dans l'opposition, qui prirent conscience qu'elles ne contrôlèrent pas ce processus-là. Les anciens consultants économiques des gouvernements non communistes affirment que *"les communistes polonais ont, aussi longtemps qu'ils l'ont pu, bloqué le programme mourant de la privatisation générale ; ils essayaient de le priver de ses éléments anti-nomenclature, arguant qu'il était indispensable que les managers des fonds de privatisation possèdent l'expérience de conduire une entreprise d'Etat"* [Frydman et al., 1996, 13]. La loi sur la privatisation générale, rejetée le 18 mars 1993, est très légèrement modifiée et finalement adoptée le 30 mars 1993. Elle fit l'objet de marchandages politiques non seulement entre la coalition gouvernementale et l'opposition, mais aussi au sein même de la coalition, et fut adoptée grâce au soutien de quelques députés de l'opposition post-communiste. Cette loi prévoit deux catégories de bénéficiaires : d'une part, ceux qui recevront les documents de participation à titre compensatoire (retraités, fonctionnaires...) ; d'autre part, tous les citoyens adultes. Mais l'adoption de cette loi ne mit pas un terme à la dispute sur la privatisation générale, qui réapparut bientôt sur la scène politique. Le parti du président (BBWR) lance, lors des élections parlementaires de 1993, le "programme des 300 millions", ce qui correspond au montant de la privatisation générale. Mais la société a déjà retiré son soutien aux réformes et aux équipes gouvernementales. Lors des élections, les post-communistes (SLD et PSL) remportent un grand succès, forment une coalition, puis un gouvernement. Les "300 millions" du BBWR n'obtiennent que 5% des voix environ.

Les nouvelles lois annoncées par les nouveaux gouvernements provoquent l'émergence de divers intérêts contradictoires. La première question est le nombre et la nature des entreprises destinées à être privatisées : il s'agit ici en fait d'un conflit sur le champ d'action de l'État dans l'économie. Le second différend porte sur le contrôle du processus de privatisation, c'est-à-dire sur les règles de nomination des administrateurs des Fonds nationaux d'investissement. Sous couvert de concours, ce sont, de fait, les conceptions de la coalition gouvernementale post-communiste qui seront appliquées. Ce qui est caractéristique, c'est que le conflit ne se déroule plus seulement entre la coalition et l'opposition, mais aussi à l'intérieur de ces blocs. Dans la coalition gouvernementale, les post-communistes sont plutôt favorables à la privatisation, alors que le parti paysan PSL est plutôt contre, qui défend un étatsisme économique. Ce conflit, qui n'est ici qu'esquissé, montre combien la privatisation fut *politisée*.

On peut considérer que le début de la privatisation générale date de la seconde moitié de 1995, période où fut lancée la distribution des documents de participation. Avant le référendum de février, 7 millions de personnes les avaient déjà retirés, soit 70% des ayants droit. Malgré cela, la bataille de la privatisation générale n'est pas terminée. Dans la chaude période préélectorale de 1995, le président Lech Walesa propose l'organisation d'un référendum sur la privatisation comme réponse à l'adoption par le Parlement des règles de commercialisation des entreprises. A la proposition du président, la Diète en ajoute quatre. Les deux référendums sur la privatisation générale ont lieu le 18 février. Mais la participation est trop faible pour que les résultats aient valeur légale et puissent obliger le gouvernement à chercher d'autres solutions. C'est donc un nouvel échec pour le courant post-Solidarité, qui, espérant un succès facile, s'est prononcé massivement pour la privatisation.

Une troisième caractéristique de la privatisation polonaise, en plus de la *non-rythmicité* et de la *politisation*, est le fait qu'elle soit *incomplète*. Parmi les lois régissant la privatisation, il manque en effet la loi sur la reprivatisation. Les tentatives d'adoption de cette loi, la formation de groupes de pressions et de leurs méthodes, les adversaires de la privatisation et leurs arguments pourraient donner lieu à

une autre étude. Le fait est que la loi sur la reprivatisation, annoncée à plusieurs reprises, ne fut alors pas votée. Ce n'est qu'en 1995 que la Diète rejette le projet déposé le 19 mars (sur la reprivatisation et les titres compensatoires) par quelques députés du courant post-Solidarité, ainsi qu'un projet semblable, déposé par le président le 16 mai. Les deux projets nient la légalité des nationalisations et optent pour une large reprivatisation avec, si possible, restitution des biens nationalisés. Un autre projet, déposé par les députés les plus à gauche, est aussi rejeté, qui prévoyait la disparition des demandes de reprivatisation et des droits compensatoires pour les biens perdus. Il ne prévoit qu'une compensation limitée aux seuls biens confisqués illégalement (jusqu'à 300 000 zł). Le projet déposé par le gouvernement (qui n'a pas été discuté au Parlement) prévoyait des dispositions semblables (projet de loi sur les dédommagements pour la perte des biens acquis illégalement par l'Etat entre 1944 et 1962). La reprivatisation, qui bloque la privatisation à cause des demandes des expropriétaires, doit trouver une solution légale. Le profil politique de la majorité gouvernementale ne laisse pas augurer de solutions avantageuses pour les anciens propriétaires, bien que l'opinion publique les soutienne. Cette situation est un véritable concentré de toutes les spécificités de la société polonaise et du chemin emprunté pour sortir du totalitarisme. Parmi les principaux éléments de cette spécificité, on peut citer: l'agriculture non collectivisée - ce qui prive la reprivatisation d'un lobby important -, les accords de la Table Ronde, qui ont empêché d'établir un "état des lieux" moral et matériel du passé; enfin, la généalogie des élites politiques post-Solidarité, qui, à l'origine, se situaient à gauche.

Mais on peut aussi considérer la privatisation polonaise du point de vue de ses résultats matériels. En 1995, 62,6% des travailleurs relevaient du secteur privé. C'est beaucoup, mais la différence par rapport à 1989 (date à laquelle ce chiffre était de 46,7%) n'est guère importante, à savoir 15,9%. Mais cela non plus ne donne pas la mesure exacte de la privatisation analysée ici (privatisation du haut vers le bas - *top down privatisation*), parce qu'un autre facteur a joué un rôle important dans le développement du secteur privé: la privatisation spontanée (du bas vers le haut - *bottom-up privatisation*), c'est-à-dire la création de nouvelles entreprises privées. Ce sont surtout des petites entreprises, avec cinq employés au plus. C'est la partie la plus dynamique, mais aussi la plus fluctuante de l'économie. En moyenne, chaque mois, de 20 000 à 30 000 entreprises apparaissent et environ 25 000 entrent en liquidation. Ces petites entreprises constituent actuellement approximativement 90% de l'ensemble des agents économiques.

La privatisation, commencée à l'été 1990, a concerné 5 205 entreprises d'Etat, c'est-à-dire 59,5% d'entre elles (chiffre de juin 1990). 1 074 entreprises ont été transformées en sociétés anonymes dont l'Etat est actionnaire (commercialisation - en vue de la formation des Fonds nationaux d'investissement), 2 475 ont été liquidées (pour être directement privatisées ou à cause de leur mauvaise situation financière). Plusieurs ont été données en leasing aux sociétés d'employés (921 sont apparues pendant la période concernée). Les enquêtes indiquent qu'il s'agit là, en fait, d'une voie indirecte et plus longue vers la privatisation du capital.³ La privatisation de l'agriculture, de la chasse et des forêts est la plus avancée. Dans ces secteurs, le nombre des entreprises d'Etat a diminué de 92,6% par rapport à 1992, année où la privatisation de l'agriculture a commencé. Ce qui ne veut pas dire que le secteur étatique, auquel 18% de la terre appartenaient, a définitivement changé de propriétaire. La majorité des terres et des biens transférés vers le privé l'ont été au seul niveau de la gestion (bail, leasing, administration⁴). C'est donc en quelque sorte une privatisation sans désétatisation et sans dénationalisation.

3. LA SOCIÉTÉ POLONAISE ET LA PRIVATISATION : L'ÉTAT D'ESPRIT ET SES CONDITIONS

a) La société polonaise : les changements de mentalité

De nombreux sondages ont été réalisés sur l'attitude de la société polonaise envers la privatisation. Leurs résultats diffèrent selon la période de réalisation, la méthode, l'échantillon choisi et la précision des questions. Une certitude, toutefois: au cours des cinq dernières années, l'opinion de la société polonaise sur la privatisation a changé. D'après les enquêtes de Stefan Nowak, l'orientation "à droite"

³ Les recherches de Maria Jarosz montrent que la proportion du capital appartenant aux cadres (managers) augmente progressivement dans les sociétés par action des employés.

⁴ L'auteur analyse le processus de privatisation des exploitations agricoles d'Etat dans l'article "La difficile reconversion de l'agriculture étatique en Pologne" (*Rev. Etud. Comp. Est - Ouest*, 3, 1995, pp. 91 - 118).

de la société (si on la mesure à l'aune de l'acceptation et du soutien apporté au libéralisme économique) a gagné du terrain à partir de 1975 environ. Ce phénomène se poursuit dans les années quatre-vingt. Selon les résultats des travaux de Morawski, en 1989 la société polonaise approuvait dans sa grande majorité l'économie de marché. Les observateurs et les experts sont dans leur ensemble d'avis que la société est *prête pour les transformations conduisant à l'économie de marché et à soutenir les actions tendant à démanteler l'Etat socialiste* [Reykowski, 1994 ; 17]. Puis, dès 1991, le soutien à la privatisation s'affaiblit et tous les sondages indiquent une montée de l'orientation "à gauche" de la société. Les principes du libéralisme orthodoxe sont de moins en moins acceptés, tandis que ceux de l'Etat-providence le sont de plus en plus. Sur la seule période 1991-92, la proportion des citoyens convaincus que le rôle principal de l'Etat est de maintenir le niveau de vie et d'assurer des prestations sociales gratuites augmente considérablement, de même que la proportion de ceux qui pensent que le chômage est une pathologie sociale et non une constante de l'économie de marché. Les opinions sur la privatisation changent aussi. Un sondage effectué en mars 1993 indique qu'en deux ans le principe de privatisation a perdu beaucoup de partisans. Globalement, la proportion des personnes convaincues qu'aucune entreprise ou institution publique ne devrait relever du seul secteur privé augmente. Aussi le nombre des partisans du monopole d'Etat et de la coexistence des secteurs privé et public augmente-t-il. Ainsi, les sondages montrent que la majorité de la population (65%) pense que les grandes entreprises industrielles devraient rester propriété de l'Etat ; entre 59 et 65% sont pour le monopole de l'Etat dans l'éducation et la santé. Le monopole bancaire n'est toutefois soutenu que par 32% de la population interrogée et la privatisation de la totalité des petites entreprises ne rencontre pas d'opposition notable.

Les spécialistes du domaine concerné sont d'avis que l'opinion de la société polonaise sur la privatisation se fonde moins sur la connaissance du processus et de ses conséquences qu'elle ne reflète son état d'esprit. Zagórski [1995] constate que les avis sur la situation politique, économique et sur la direction globale des changements sont imbriqués; ces opinions changent presque simultanément. Le début de l'année 1993, pour lequel nous venons de présenter les opinions sur la privatisation, est une période où les indicateurs de l'état d'esprit de la société tombent au plus bas. Depuis 1994, la proportion d'optimistes dans tous les groupes sociaux augmente [Czapinski, 1996]. Les opinions sur la privatisation sont meilleures, bien qu'elles n'atteignent pas le niveau de 1989. Observateurs [Krzeminski, 1995] et praticiens [Balcerowicz, 1993] sont nombreux à affirmer que la société polonaise ne soutient plus les transformations, qu'il y a une "érosion" de ce soutien. Nous rangeant du côté de la théorie (qui n'est point évidente)⁵ selon laquelle le soutien social est nécessaire à la réussite des réformes, nous allons essayer de formuler les hypothèses expliquant ce phénomène. La mauvaise gestion sociale de l'introduction des réformes par les équipes de "post-Solidarité", les "pathologies" évidentes qui l'ont accompagnée et les coûts sociaux (baisse des salaires réels, chômage) jouent dans ce cas un rôle auxiliaire. Nous allons rechercher les facteurs sociaux plus profonds qui sous-tendent ce processus. Nous considérerons avant tout ceux qui concernent l'histoire, la conscience collective et les structures.

b) Les bases historiques et idéologiques de la privatisation

Selon un schéma courant, y compris chez les scientifiques, politiciens et réformateurs, l'état d'esprit de la société polonaise est clairement défini: le Polonais-paysan et le Polonais-catholique ne peuvent qu'être "pour la propriété privée". Mais est-ce vrai ? Si nous admettons que la conscience collective est un facteur important dans les changements des rapports de propriété, nous devons admettre aussi que cette conscience est influencée par *l'attachement historique à certaines valeurs et institutions du passé*,

⁵ Plusieurs sociologues ont souligné, de manières d'ailleurs différentes, ces conditions structurelles défavorables à la privatisation de l'économie. Wojciech Zaborowski [1991] utilise les résultats des recherches sur la structure sociale de la fin des années quatre-vingt et conclut à la coexistence de deux tendances contradictoires dans la société polonaise, à savoir un appui massif aux réformes politiques et économiques, d'une part, et de fortes sympathies pro-égalitaires, d'autre part. Les deux tendances ont leur origine dans l'économie du manque, les besoins non assouvis et les rêves de prospérité. Zaborowski affirmait en 1991 qu'il était possible de conserver l'appui de la société aux réformes malgré un état d'esprit défavorable. Il aurait fallu "modeler" la conscience collective par une propagande sur le thème de la "révolution non achevée" ou des "transformations mal mises en pratique". Les courants post-Solidarité se sont servis des deux de manière inconsidérée, y compris dans leurs conflits internes. C'est pourquoi ils ont perdu en 1993 et en 1995. Les post-communistes ont développé leur propagande sur la thèse solidement argumentée des "changements mal mis en oeuvre", ce qui leur a assuré le succès lors des dernières élections législatives et présidentielles.

à la période d'avant guerre, aux valeurs bien ancrées qualifiées d'universelles, ainsi que par plus de quarante ans de fonctionnement d'un Etat pratiquant le socialisme réel [Borucka-Arctowa, 1991 ; 51]. Comment la question de la propriété privée se présente-t-elle dans cet héritage polonais ? Elle est l'une des constantes culturelles présentes dans toutes les cultures ; c'est l'une des institutions les plus importantes qui définissent les normes et les structures de la vie sociale ; elle est liée à des idées et des éthiques diverses.

La Pologne et les Polonais aiment se référer à des racines européennes communes. Il faut toutefois se souvenir de la spécificité du développement polonais et centre-européen depuis le XVI^e siècle. Elle s'est accentuée au XIX^e siècle : avant la Seconde Guerre mondiale, la Pologne n'a jamais "rattrapé" le niveau des pays capitalistes européens. Cette course-poursuite fut d'autant plus difficile qu'il n'existait pas de forces sociales qui auraient pu ou voulu développer ce capitalisme. Ce fait est très bien illustré par les trois courants politiques les plus populaires de la période 1918-1939. Bozena Domagala, qui les a analysés, constate que ces trois visions (socialiste, agrariste et nationaliste) sont *décidément anti-libérales, anti-individualistes ; elles veulent limiter d'une manière très stricte la propriété privée* [Domagala, 1991 ; 37]. Le point de vue le plus radical (moins toutefois que celui des communistes) est représenté par les socialistes. Les idées d'Abramowski sur la propriété privée se rapprochent de celles de Saint-Simon, Owen ou Proudhon. Il n'exige pas l'abolition de la propriété privée en général, mais préconise les coopératives comme unités d'organisations de l'économie ; elles devraient, d'après lui, fonctionner non pas selon la logique du gain maximal, mais juste pour subvenir aux besoins de leurs membres. La base du système économique serait donc non pas l'efficacité, mais la justice, la socialisation et l'égalité. Les idées des agrariens sont un peu moins radicales. Elles autorisent la propriété privée là où l'exige le type de production ou l'efficacité, donc avant tout dans l'agriculture familiale. Les agrariens optent pour la petite propriété privée des paysans et des artisans, mais sont contre la grande propriété industrielle, bancaire ou des chemins de fer. Il ne sont pas favorables à l'étatisation de l'économie, mais sont partisans de la socialisation ou de l'autogestion. Le programme économique de la droite national-démocrate est anti-socialiste et anti-libéral. *La propriété privée n'a de sens que dans certaines limites, au-delà desquelles elle devrait être contrôlée par les autorités d'autogestion, l'Etat, les associations.* Le propriétaire-entrepreneur ne jouit donc pas de la liberté économique libérale, ses actions doivent être régies par l'éthique chrétienne et l'intérêt national. Ces exemples d'idéologies les plus populaires de la Pologne de 1918-1939 montrent que le libéralisme était étranger à la société de cette époque.

La période de l'après-guerre a connu le communisme, qui a proscrit la propriété privée, sans toutefois interdire la propriété individuelle. Ce système a modifié la relation de la société à la propriété beaucoup plus profondément qu'il n'y paraît. Prenons encore une fois l'exemple des paysans polonais qui ont "gardé" leur propriété pendant toute la période communiste. Comme l'indiquent les recherches faites vers 1985 (au sud de la Pologne), la possession d'une exploitation est pour plus des deux tiers des propriétaires un handicap qui entrave la réalisation des projets d'organisation de leur vie [Gorlach, Serega, 1991]. Aussi le catholicisme, courant important dans la société polonaise, n'a-t-il pu construire un rapport libéral à la propriété, pas plus que la fameuse éthique protestante. L'opinion de l'Eglise sur la propriété privée évolue considérablement au XX^e siècle et se situe entre deux pôles extrêmes, à savoir le marxisme et le libéralisme. L'Eglise reconnaît le droit à la propriété privée, mais, en distinguant le droit de posséder et le droit d'utiliser, elle se prononce pour ce dernier. De plus, elle souligne le caractère social de la propriété et parle des devoirs de ceux qui possèdent envers la société. L'opinion de l'Eglise sur le droit à la propriété a aussi significativement changé : on souligne moins son origine naturelle et plus le fait qu'elle est un instrument de développement de l'intégrité de la personne humaine. On ne peut donc pas s'étonner de ce que "Solidarité", qui se réfère à la tradition nationale et catholique et dont la base est représentée par les ouvriers de la grande industrie, n'ait parlé en 1981 que de "République autogestionnaire" (*Samorządna Rzeczpospolita*) et n'ait demandé que la socialisation de l'économie, non sa privatisation. La conception libérale de l'économie, dans sa version simplifiée prônant la toute-puissance du marché, n'a été présentée à la société qu'en 1990, c'est-à-dire au moment de la mise en oeuvre des réformes.

c) La perception de la privatisation dans la conscience collective : de l'hypothèse d'un fondamentalisme spectaculaire à l'hypothèse de la pragmatisme de la conscience

L'analyse du changement intervenu dans le rapport de la société aux réformes, en premier lieu aux réformes économiques, peut reposer sur deux principes. Le premier, généralement admis par les analystes et les praticiens, affirme l'existence d'un consensus social sur les principes de la société civile et de la démocratie. Comme le constate Krzeminski, sa forme n'était pas très précise. *Il englobait la conscience de la nécessité de changements dans le système économique, ce qui s'exprime sous forme d'un libéralisme spontané et relevant du bon sens, qui intègre la libre concurrence sur le marché, la propriété privée, la liberté de l'action économique, la rationalité économique (calcul des coûts et des gains) et dont les bases sont la rentabilité de la production et une bonne organisation du travail; il inclut aussi le rapport entre la qualité du travail et le salaire* [Krzeminski, 1995 ; 91]. Admettre cette hypothèse, c'est déterminer son type d'interprétation. Le choc économique provoqué par la réforme (chômage élevé et baisse considérable des revenus réels), les erreurs de gestion sociale faites par les équipes de post-Solidarité (conflits internes, "habitudes de conspirateurs" héritées de leurs activités illégales, défaut de communication entre le gouvernement et la société, etc.), ainsi que les "pathologies" de la privatisation (sociétés anonymes de la nomenclature, pillage des biens privatisés, gaspillage) ont entraîné une érosion du consensus social et de la confiance des masses.

On peut toutefois partir d'une autre hypothèse, qui est presque le contraire de la précédente, à savoir celle qui affirme qu'un tel consensus sur les réformes n'a jamais existé dans la société polonaise ; ce n'était que fiction de la part des intellectuels naïfs prêtant leur appui aux gouvernements post-Solidarité. C'est l'option choisie par Janusz Reykowski, qui analyse les résultats des recherches sur les changements d'attitude de la société polonaise de 1989 à 1994 [Reykowski, 1994]. En 1989, les intellectuels et les praticiens ont forgé une *théorie courante du changement*, dont les principaux éléments étaient les suivants : a) la compromission de la gauche entraînera la domination d'une idéologie de centre-droit dans la société ; b) le collectivisme sera remplacé par l'individualisme ; c) le rejet du pouvoir autoritaire renforcera les attitudes pro-démocratiques ; d) les citoyens s'identifieront à l'Etat libre et la distinction *nous/eux* disparaîtra. Ce "scénario romantique" de la transition n'a pas fonctionné. *Les changements de la conscience collective et les changements de l'ordre social se font selon des directions inverses* [Reykowski, 1994 ; 19]. L'auteur cité explique cette situation paradoxale par une mauvaise interprétation initiale de l'état de la société polonaise au début des réformes. L'appui prêté aux réformes en 1989 était faible et irréfléchi, ce qu'indiquent d'ailleurs certains sondages. En 1989, 90% des personnes interrogées sont d'accord avec le principe selon lequel le travail doit être assuré pour tous ; seulement 47% admettent l'éventualité du chômage. 73% sont pour la liberté entière du secteur privé, mais en même temps 87% pour le contrôle des prix. 81% sont pour la libre concurrence des entreprises, mais 52% souhaitent que l'Etat aide une entreprise en difficulté [Morawski, 1991 ; 72]. Le "virage vers la gauche" observé dans les années quatre-vingt-dix fut amorcé dès 1989.

Les autres éléments du "scénario romantique du changement" sont tout aussi inexacts. L'économie capitaliste développe et récompense les comportements individualistes. Mais l'orientation *individualiste et démocratique*, qui se fonde sur l'autonomie et la subjectivité de l'individu, n'est, comme le montrent les recherches de Jadwiga Koralewicz et de Marek Ziolkowski, qu'une des tendances de la société polonaise ; de plus, les orientations *collectiviste, autoritaire, égoïste et formulant des prétentions* sont plus courantes. Elles sont donc plus proches d'un Etat-providence que d'un Etat libéral. Malgré l'image très répandue du Polonais-individualiste, il existe dans la société polonaise une bonne dose de collectivisme qui s'est réveillée lors du changement. Au moment de la mise en place des institutions et des mécanismes fondés sur le principe d'autonomie de l'individu, de plus en plus de citoyens expriment des tendances collectivistes : *ils approuvent donc un système fondé sur la responsabilité collective pour l'individu* [Reykowski, 1994 ; 26]. L'appui prêté à la démocratie est, lui aussi, superficiel et irréfléchi. Le sondage de 1993 nous montre par exemple que 79% des Polonais sont d'avis que la démocratie est le meilleur système possible, mais en même temps 71% pensent qu'un peu de dictature n'a jamais fait de mal à personne. Cela signifie que la notion de démocratie, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, est floue et fluctuante. Les explications de Reykowski confirment les analyses selon lesquelles le sentiment d'aliénation prend de l'ampleur. Mais, dans ce cas, quel fut le mécanisme du changement en 1989 ? S'il n'y avait ni appui ni engagement sociaux, il nous faut admettre la théorie de l'histoire-complot comme explication.

En restant dans le domaine des explications sociologiques, nous tenterons de donner une autre interprétation du phénomène de soutien apporté aux changements et de son érosion rapide. Pour ce faire, nous utiliserons les résultats d'Adam Podgórecki concernant l'identité de façade des Polonais. Sa base se trouve dans l'opinion qu'ils ont de leur propre exceptionnalité, ce qui les amène à prendre des poses pour "produire un effet". Si l'on y ajoute la tendance à surestimer tout ce qui vient de l'Ouest, le mécanisme d'appui aux changements apparaît superficiel, mais sincère et spontané. Il repose sur la "méta-attitude" appelée par Podgórecki fondamentalisme spectaculaire, ce qui signifie l'acceptation des normes pour elles-mêmes et pour leur caractère sacré et symbolique. Cette "méta-attitude" coexiste avec une autre, plus répandue, à savoir celle de *survivance quotidienne*, fondée sur l'adaptabilité des comportements. Les gens furent confrontés à des problèmes réels et se mirent à réagir. Pour la plupart, cela signifie une lutte quotidienne pour survivre (y compris pour la conservation du niveau de vie) et, pour une minorité, la possibilité d'un succès financier. Mirosława Marody parle de la *conversion en argent de la conscience* et de sa *pragmatisation*, c'est-à-dire que les réactions ne se font pas selon les normes apprises, mais selon les intérêts individuels ou de groupe. Les changements d'attitude de la société polonaise pourraient, d'après moi, trouver une explication dans ces deux hypothèses : le fondamentalisme *spectaculaire* des Polonais, d'une part, et la *pragmatisation de la conscience*, d'autre part. Cette dernière renvoie à la structure des intérêts dans la société polonaise, ce qui sera la base de l'hypothèse explicative suivante.

d) Privatisation et structure sociale de la société post-collectiviste. Hypothèse de l'intérêt théorique

Considérons maintenant les conditions de la privatisation du point de vue de la structure sociale, qui est, de la manière la plus générale, *un système de groupes aux intérêts divers*. La sociologie marxiste, qui ne dominait pas que dans les pays du bloc socialiste, nous a habitués à certaines images de la structure sociale. La société était ainsi composée de classes sociales ou de groupes-couches socio-professionnels. Dans le cas de ce qu'il convient d'appeler la "société socialiste", on avait affaire à des ouvriers, à des paysans et à une "intelligentsia travaillant", ou encore à une hiérarchie complexe de profession-éducation-situation. Aucune de ces conceptions, même en faisant abstraction des falsifications de l'image de la société, n'a rendu compte de la structure sociale de la société collectiviste. Comme le dit Zdzisław Zagórski, auteur d'une originale (quoique discutable) conception de reconstruction de la structure sociale du socialisme réel, aucun point de vue existant *ne rend compte de la richesse des classes et des couches générées par le socialisme réel et qui peuvent aujourd'hui seulement devenir l'objet d'une étude* [Zagórski, 1991 ; 79]. Partant des conclusions de Florian Znaniecki sur la nation, des théories de la société globale, des besoins et de la consommation de Jan Szczepanski, ainsi que de celles des classes et des états de Max Weber, et utilisant les statistiques existantes et les résultats de sondages, il parvient à reconstruire la *segmentation de la société du socialisme réel*. Il la situe dans deux perspectives, à savoir celle de "l'histoire en partance" et celle du "futur postulé". En ce qui concerne la première, il observe la "saturation" de la structure sociale par les classes et les couches du socialisme réel. Par contre, en utilisant la seconde, il recherche une segmentation typique des sociétés fondées sur la propriété privée et l'économie de marché. En reconstruisant exactement la segmentation de la société pendant la période de transformation, nous pourrions alors reconstituer avec une bonne probabilité la structure des groupes d'intérêts, à savoir les groupes désirant le maintien du système économique en place et ceux qui souhaitent sa modification.

Considérons d'abord la segmentation de la société polonaise au début des années quatre-vingt-dix, selon Zagórski : elle se compose de 11 éléments, ce qui est beaucoup. En 1988, la société polonaise (individus de plus de 14 ans) se composait de : *dominants* (0,1% - décideurs et élite du pouvoir), *disponibles* (4,3% - militaires, mobilisés, cadres du parti, nomenclature), *intelligentsia travaillant* (12,8% - fonctionnaires et intelligentsia), *ecclésiastiques, dissidents, enseignés* (élèves et étudiants - 5,5%), *entretenus* (27,1% - retraités et recevant une pension, ménagères hors agriculture), *chômeurs* (0,1%), *travaillant pour un salaire* (27,3% - ouvriers des secteurs étatique et privé), *semi-propriétaires* (4,6% - membres des coopératives agricoles et non agricoles, tenants d'un bail), *propriétaires* (15,2% - entrepreneurs privés et agriculteurs individuels), *emprisonnés* (0,3%) et *marginiaux* (0,1%).

Quelles particularités a engendrées le socialisme réel dans la structuration de la société polonaise ? Si l'on compare la structure de la fin des années quatre-vingt à celle de 1939 (reconstruite de la même façon que la première), on observe des changements significatifs : le pourcentage des propriétaires

baisse (50,7% en 1939) et celui de tous les autres groupes monte. Cela veut dire que la classe moyenne disparaît, ce qui est d'ailleurs évident. Mais il est plus important pour notre recherche de tirer des conclusions de l'analyse fonctionnelle de cette segmentation. Il faut considérer quels segments sont eufonctionnels et quels segments sont dysfonctionnels pour le système collectiviste. Les dominants (décideurs et distributeurs des biens), les disponibles et les fonctionnaires (ce sont aussi les décideurs et distributeurs des biens à un échelon inférieur) appartiennent sûrement au premier groupe. Ce sont des "classes de secteur", c'est-à-dire des collectivités appartenant à certains domaines économiques de valeur diverse, ainsi que les couches entretenues, qui ont avec les dominants une relation de clients et de demandeurs. L'opposition, les ecclésiastiques et les propriétaires constituent des groupes dysfonctionnels pour le système du socialisme réel.

On pourrait donc penser qu'à l'aube des transformations la société polonaise était dominée par les groupes tournés vers le passé et ne souhaitant pas de changement dans l'ordre économique existant. Cette image pessimiste se modifie quelque peu si l'on prend en compte les effets des processus spontanés, dont l'importance fut assez grande au cours de la phase de formation finale. Ces effets ont changé la typologie théorique : plusieurs segments cités sont, en effet, hétérogènes. On peut admettre que tous les segments de caractère hétérogène et mixte (paysans-ouvriers, marchands, petits entrepreneurs et ceux qui travaillent à l'étranger) sont autant de groupes pouvant potentiellement prêter appui aux transformations vers une économie de marché fondée sur la propriété privée. Ils élargissent donc la base sociale de la réforme économique.

Cette image de la structure sociale est antérieure aux transformations et se modifie sous l'effet des changements systémiques de l'économie. Mais *une économie radicalement changée n'implique-t-elle pas des modifications aussi radicales dans la structure sociale ?* [Mokrzycki, 1995 ; 402]. La structure de la société polonaise change sans cesse. D'une part, on observe une augmentation constante, quoique non aisée, du groupe des entrepreneurs et des propriétaires divers (y compris des lumpen-propriétaires et des lumpen-entrepreneurs, ce qui peut être considéré comme un héritage spécifique du socialisme). La composition de ce groupe en augmentation constante (principalement due à la privatisation spontanée) est partiellement floue, car une partie des entreprises privées qui apparaissent fait faillite ou se transforme. Une autre partie de la classe moyenne, à savoir les professions libérales, a aussi tendance à prendre de l'ampleur. Mais, en même temps, on observe une montée des groupes dysfonctionnels par rapport à la transformation. En 1992-93, la proportion des segments entretenus (retraités, pensionnés ou chômeurs) en Pologne atteignait 40%. Après la première étape des transformations, la structure de la société post-socialiste en Pologne est donc moins favorable à la privatisation que la structure sociale des dernières années du socialisme réel. La première période de la transformation économique ne concrétise pas les espoirs de la société et la situation de plusieurs groupes sociaux ne s'améliore pas; elle se dégrade même. La privatisation de l'économie, qui n'est pas ancrée dans la structure sociale et qui, en même temps, n'améliore pas la situation de certains groupes, devient un *intérêt théorique* de la société. C'est de là que viennent l'incohérence et les changements fréquents des opinions sur la privatisation. La deuxième partie de la question de Mokrzycki (auteur de l'hypothèse de l'intérêt théorique) devient donc très pertinente : *les changements radicaux dans l'économie pourront-ils se faire sans changements radicaux dans la structure sociale?*

4. EN GUISE DE CONCLUSION

Le problème de la privatisation et des comportements sociaux qui lui sont liés est devenu, comme le montre la bibliographie citée, un défi pour les sciences sociales. Malgré de nombreuses tentatives, il semble que la formulation d'une théorie cohérente des transformations actuelles soit au-delà de leurs capacités. On explique souvent cette difficulté par le manque d'expérience dans l'observation des transitions vers le capitalisme.

Avant que les changements n'interviennent, on admettait qu'ils généreraient des conflits, bien qu'il ait été difficile de préciser leurs paramètres ou leur nature. Le processus de privatisation est un bon exemple du caractère multidimensionnel du conflit. Mais l'existence d'un conflit implique par définition au moins deux adversaires représentant des points de vue différents, ce qui signifie qu'il existe à un certain niveau un consensus social constituant des groupes antagonistes. Toutefois, le conflit n'a pas toujours lieu entre ces groupes, il divise parfois les groupes dont les points de vue semblent s'accorder. La politisation de la privatisation en Pologne en est la cause, mais cela indique aussi la nécessité d'un consensus au moins minimal pour effectuer des changements. Ce consensus se

manifeste de temps à autre, quand il lie pour un court laps de temps des adversaires politiques. Il s'agit cependant d'un consensus minimal, non entier. Une autre dimension du consensus est l'accord social pour les réformes. Il semble qu'une classe politique suffisamment harmonieuse peut essayer de mettre les réformes en oeuvre sans cet accord. Certains réformateurs sont d'avis que les transformations doivent être opérées très vite, avant que la société n'arrive à articuler son désaccord. En Pologne, le désaccord de la société est parvenu à freiner les réformes économiques. La progression actuellement observée est l'effet du consensus entre la nouvelle équipe politique et la société. Ce qui donne raison au dilemme proposé par Narojek, à savoir: le dilemme de la démocratie qui est un danger pour la modernisation. Cela ne signifie pas que la démocratie n'est menacée d'aucun danger. Mais ce sujet pourrait faire l'objet d'une autre étude.

BIBLIOGRAPHIE

BORUCKA-ARCTOWA, Maria : "Zmiany własności w Polsce a problem przeobrażeń świadomości społecznej w ujęciu socjologiczno-prawnym." [Les changements de propriété en Pologne et le problème des transformations de la conscience sociale]. In : *Zmiany stosunków własnościowych w Polsce i ich społeczne konsekwencje*. [Les changements des relations de propriété en Pologne et leurs conséquences sociales]. Zakład Filozofii i Socjologii INS AR w Poznaniu, Giełda Poznańska "GP" SA Poznań, 1991, pp. 49 - 55.

BROZI, Ewa : *Drogi i bariery prywatyzacji przedsiębiorstw państwowych* [Les voies et les barrières de la privatisation des entreprises d'Etat]. Wydawnictwa Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź, 1993.

DOMAGAL'A, Bożena : "Własność jako kategoria ideologiczna czyli o niektórych aspektach polskiego sporu o własność." [La propriété comme catégorie idéologique]. In : *Zmiany stosunków własnościowych w Polsce i ich społeczne konsekwencje*. [Les changements des relations de propriété en Pologne et leurs conséquences sociales]. Zakład Filozofii i Socjologii INS AR w Poznaniu, Giełda Poznańska "GP" SA Poznań, 1991, pp. 35-42.

FRYDMAN, Roman, **MURPHY**, Kenneth, **RAPACZYŃSKI**, Adam : "Kapitalizm z twarzą towarzysza" [Le capitalisme à visage de camarade]. *Rzeczpospolita*, +Plus -Minus, Dodatek Tygodniowy n°9, Warszawa, 2.-3. mars 1996.

KORALEWICZ, Jadwiga, **ZIOL'KOWSKI**, Marek : *Mentalność Polaków* [Mentalité des Polonais]. PWN, Poznań, 1990.

KRZEMIŃSKI, Ireneusz : "Obywatelski ideał w procesie transformacji. Procesy społeczne a działanie elit." [L'idéal civil dans le processus de transformation. Les processus sociaux et les actions des élites]. In : *Ludzie i instytucje. Stawianie się l'adu społecznego. Pamiętnik IX Ogólnopolskiego Zjazdu Socjologicznego* [L'homme et les institutions. Etablissement d'un ordre social]. PTS - Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Sklódowskiej, Lublin, 1995, pp. 91-111.

MARCZUK, Stanisław : "Szanse i zagrożenia procesów prywatyzacji w Polsce." [Les chances et les menaces de la privatisation]. *Ruch Prawniczy, Ekonomiczny i Socjologiczny*, Rok LVII - zeszyt 1, 1995, pp. 97-109.

MARODY, Mirosława : "Wposzukiwaniu sensu zbiorowego". [A la recherche du sens collectif]. *Polityka*, nr. 42, 1993.

MOKRZYCKI, Edmund : "Dziedzictwo realnego socjalizmu, interesy grupowe i poszukiwanie nowej utopii." [L'héritage du socialisme réel, les intérêts de groupe et la recherche d'une nouvelle utopie]. In : *Przełom i wyzwanie. [Le tournant et le défi]. Pamiętnik VIII Ogólnopolskiego Zjazdu Socjologicznego*. Polskie Towarzystwo Socjologiczne Uniwersytet Mikołaja Kopernika Warszawa-Toruń, 1991, pp. 51- 60.

MOKRZYCKI, Edmund : "Redystrybucja i interes klasowy." [Redistribution et intérêt de classe]. In : *Ludzie i instytucje. Stawianie się l'adu społecznego*. [L'homme et l'institution. Etablissement d'un ordre social]. *Pamiętnik IX Ogólnopolskiego Zjazdu Socjologicznego*. PTS Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Sklódowskiej, Lublin, 1995, pp. 399-408.

MORAWSKI, Witold : "Premiany ekonomiczne a społeczeństwo obywatelskie." [Les transformations économiques et la société civile]. In : *Spółeczeństwo uczestniczące, gospodarira rynkowa, sprawiedliwość*

społeczna. [La société participante, l'économie de marché, la justice sociale]. Uniwersytet Warszawski, Instytut Studiów Politycznych PAN Warszawa, 1991, pp. 61-75.

NAROJEK, Winicjusz : "Tworzenie l'adu demokratycznego i rynku: inżynieria społeczna demokratycznej przebudowy." [La création de l'ordre démocratique et du marché : génie social de la transformation démocratique]. In : *Spoleczeństwo w transformacji*, IFiS PAN, Warszawa, 1993.

PODGÓRECKI, Adam : *Spółeczeństwo polskie*. [La société polonaise]. Wydawnictwo Wyższej Szkoły Pedagogicznej, Rzeszów, 1995.

REYKOWSKI, Janusz : *Zmiany systemowe a mentalność społeczeństwa polskiego*. [Les changements systémiques et la mentalité de la société polonaise]. Warszawa, 1994.

SURDYKOWSKA, Stanisława Teresa : *Prywatyzacja*. [La privatisation]. Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa, 1996.

"Sytuacja społeczno-gospodarcza kraju w 1995 r." [La situation socio-économique en 1995]. *Statystyka Polski* nr 2. Dodatek do Rzeczpospolitej z dnia 13 lutego 1996 r.

ZABOROWSKI, Wojciech : "Aprobata dla reform politycznych a sympatie proegalitarnie." [Approbation des réformes et sympathies égalitaires]. In : *Przełom i wyzwanie*. [Le tournant et le défi]. *Pamiętnik VIII Ogólnopolskiego Zjazdu Socjologicznego*. PTS Uniwersytet Mikołaja Kopernika, Warszawa-Toruń, 1991, pp. 269-277.

ZAGORSKI, Zdzisław : "Klasy i warstwy realnego socjalizmu a historyczna ewolucja struktury klasowo-wartswowej Polski." [Les classes et les couches sociales du socialisme réel et l'évolution historique de la structure sociale en Pologne]. In : *Zmiany stosunków własnościowych w Polsce i ich konsekwencje społeczne*. [Les changements des relations de propriété en Pologne et leurs conséquences sociales]. Zakład Filozofii i Socjologii INS AR w Poznaniu, Giel'da Poznańska "GP" SA Poznań, 1991, pp. 76-100.